

Conseil d'école du 27 novembre 2020

École primaire :	école primaire les petits elginois
Coordonnées : Adresse , numéro de téléphone Adresse mail	Chemin des écoliers 69620 Légny Tel : 04-74-71-68-67 ce.0690873z@ac-lyon.fr
Direction	Mme Leroy Valérie

Date	27 novembre 2020
Ouverture de la visioconférence	18h00
Clôture de la visioconférence	20h

Présents

Nom	fonction	Membre permanent (cocher)
Leroy Valérie	Directrice de l'école	x
Machado Cassandra	Enseignante	x
Morel Célia	Enseignante	x
Djedid Cyrielle	Parent d'élève	x
Brouder Marianne	Parent d'élève	x
Jovillard Sylvie	Maire de la commune	x
Masy- Rougier Cyrielle	Employé municipale	
Plasse PrisKa	ATSEM en classe de maternelle	
Jolly Véronique	AESH	
M. Lorenzetto	DDEN	x
M. Gourbeyre	DDEN	x
Nicolas Folliot	Adjoint au maire	x

Absents excusés

Mr Bessières	Inspecteur de l'Éducation nationale	x
Mme Lucenet Jennifer	Parent d'élève	x

Secrétaire de séance : Mme Machado Cassandra

Ordre du jour

- présentation du nouveau conseil d'école et résultats des élections
- effectifs ,répartitions et nouvelles nominations
- règlement intérieur de l'école
- registre santé et sécurité
- aides humaines
- sécurité école : exercices ppms et incendie
- bilan financier et des actions 2020 du sou des écoles
- sortie du premier trimestre
- protocole sanitaire renforcé du 2/11
- projets
- informations diverses
- questions des parents

1) Présentation du nouveau conseil d'école et résultats des élections

Nouveaux membres : Mme Djedid Mme Brouder pour les parents d'élèves présents aujourd'hui, mais aussi Mme Lucenet, qui s'excuse de ne pas avoir pu être présente.

Résultats du vote : 80 électeurs inscrits, 55 votants, 2 blancs ou nuls, 53 suffrages exprimés.

Soit 68,75 % de votants, ce qui est légèrement similaire à l'année dernière. Les 3 postes principaux sont pourvus par Madame Lucenet Jennifer, madame Mélinon Isaline et madame Brouder Marianne .Concernant les postes de suppléants, ils sont tous pourvus également : par Madame Djedid Cyrielle, Madame Halbwach et Madame Fédollière .

2) Effectifs et répartition des classes-nouvelles nominations

56 élèves à ce jour dans notre école, répartis ainsi : 20 élèves en maternelle avec 7 PS, 7MS et 6 GS, 17 élèves en CP/CE1 avec 6 CP et 11 CE1 et 19 élèves dans la classe de CE2/CM1/CM2 avec 4 CE2, 7 CM1 et 8 CM2.

Cette année Madame Leroy Valérie assure la direction et elle est en classe de maternelle, avec une décharge 1 jour par mois, qui se trouve être vendredi toute la journée. La classe de CP/CE1 est assurée par madame Machado Cassandra et celle de CE2/CM1/CM2 par madame Morel Célia : toutes deux nouvellement nommées sur l'école.

Personnel municipal:

Priska PLASSE : ATSEM , garderie du matin, cantine, garderie du soir

Cyrielle MASY-ROUGIER : couchette maternelle, entretien des locaux et de la garderie du soir en soutien à Mme Plasse jusqu' à 17h.

3) Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est un document rédigé à partir du règlement type départemental qui régit l'organisation des écoles d'un département. Ce document a été modifié en novembre 2018, le règlement intérieur de l'école a donc été repris pour lui apporter quelques modifications et a été relu par les enseignantes. Il a été envoyé à chaque membre du conseil en amont pour une prise de connaissance.

Y a-t-il des modifications à apporter ?

- *Concernant la partie médicaments, d'après le B.O. de 2000, l'administration des médicaments à l'école est possible. Il serait donc intéressant de communiquer aux nouveaux parents arrivant sur l'école, qu'il est possible d'administrer des médicaments à l'école, dans le cadre d'un PAI.*

Madame Leroy répond :

Deux notions sont à différencier D'une part le PAI : Projet d'accueil individualisé, établi par un médecin scolaire, pouvant amener à administrer des médicaments et d'autre part la prise de médicament avec ordonnance et consentement des parents possible par le BO du 6 janvier 2000.

Pour cette dernière : La règle qui s'imposait de façon fortuite était de ne pas donner de médicaments à l'école mais en relisant le BO il est bien indiqué que nous pouvons donner des médicaments comme par exemple lorsqu'un enfant a une angine, nous pouvons lui administrer un médicament pendant le temps méridien. Nous n'avons le droit de le faire qu'avec une ordonnance du médecin et une autorisation des parents. Si possible il faudrait que cela ne soit pas trop fait. Il ne serait pas possible de donner 4-5 médicaments dans une journée.

Ceci amène à une rectification dans le règlement intérieur : Le BO de 2000 autorise l'administration de médicaments, accompagné d'une ordonnance et de l'autorisation des parents, et que cela doit rester dans la mesure du possible le plus exceptionnel.

Précision → les enfants doivent apporter seulement UN médicament et pas la boîte entière. Il faut que cela soit précisé aux parents.

Mme Leroy répond que le médicament doit être transmis directement à l'enseignant concerné par le parent.

Remarque : Le règlement est très complet. Cependant il y a des signataires oubliés : le DDEN, qui a le droit à une signature. Mme Leroy s'excuse de cet oubli.

Nous allons procéder au vote de ce règlement (un smiley devant votre prénom en statut pour me dire que vous le validez. Merci)

Résultats du vote : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0

4) **Le registre santé et sécurité au travail.**

Madame Leroy rappelle l'existence du registre de santé et sécurité au travail qui a pour objectif de prévenir le plus efficacement possible des risques d'accidents des élèves et des personnels de l'école.

En cas de dysfonctionnement constaté par les personnels de l'école ou les parents d'élèves, il convient de demander le registre à la directrice afin de remplir une fiche de signalement. Ensuite celle-ci règle elle-même le problème s'il est de son ressort, ou contacte l'inspection ou la mairie (propriétaire des locaux)

5) **Aides humaines**

A ce jour, un seul enfant est notifié et accompagné par une AESH avec une quotité de 18 heures : Mme Jolly Véronique qui a un contrat de 26h. Elle est pour l'instant en permanence dans l'école et vient en aide à certains autres élèves de la classe qui ont des besoins ponctuels mais elle pourrait être amenée à intervenir dans un autre établissement.

6) Sécurité école santé

Deux exercices ont eu lieu depuis le début d'année :

- Un exercice incendie fin septembre qui a pour but d'apprendre aux élèves à évacuer en urgence les locaux . Deux jeunes pompiers volontaires étaient présents et sont intervenus dans les classes pour réexpliquer les conduites à tenir en cas d'incendie.(pour la classe de maternelle ils ont expliqué leur missions et les différents véhicules présents sur la caserne). Les élèves ont été très réactifs et ont évacués dans le calme.
- Un exercice confinement en cas d'intrusion.

Rappel :Le but de cet exercice de sécurité est de permettre aux élèves d'adopter une attitude et des postures de mise en sécurité en cas d'intrusion. Pour que cela soit efficient il faut que les élèves réfléchissent le moins possible mais soient le plus possible dans l'action de fuite ou de protection.

Le scénario retenu pour cet exercice était que quelqu'un de mal intentionné (travail sur ce mot en amont dans les classes de cp/ce1 et cycle 3) entre dans l'école, il faut se cacher.

Concernant la classe de maternelle, l'exercice a été présenté sous forme d'un jeu de cache-cache avec petit escargot.

Le signal est une alarme visuelle et sonore présente dans chaque classe, celle-ci est déclenché par un boîtier. (ce jour c'est la directrice qui a déclenché le signal mais tous les boîtiers ont été vérifiés.)

Les classes de CP/CE1 et cycle 3 ont dû le faire en décaler au regard de la situation sanitaire pour éviter une proximité trop grande entre les 2 groupes d'élèves.

Au signal les enfants se confinent dans les endroits prédéfinis. Durant 15 minutes, les élèves doivent rester silencieux.

Bilan de l'exercice

Mme Leroy devait suivre l'exercice et gérer sa classe.(difficile d'être sur les 2 endroits en même temps), elle a donc demandé à être secondé par Mme Plasse (ATSEM de sa classe)

Points positifs : Les enfants se sont déplacés dans le silence pour aller se cacher.

Il manquait un store à l'endroit où les maternelles devaient se cacher. Il a été signalé et la mairie l'a tout de suite installé.

Axes d'amélioration :

Concernant les baies vitrées du bâtiment annexe, les enfants sont visibles de l'extérieur, il faut donc rapidement prévoir quelque chose pour que l'on ne puisse plus voir à l'intérieur des classes.(demande déjà faite à la mairie).

Mme Jovillard répond que la pose de filtres occultants sera le plus pertinent.

Le bureau de direction n'est pas averti en cas de décharge.

Le lieu de confinement pour les 2 classes du bâtiment annexe est vraiment exigu, il faut peut-être revoir la répartition des élèves.(réflexion à mener)

Proposition : Nous pourrions glisser des élèves sous les meubles en les cachant avec des rideaux.

Mme Jovillard explique que les mesures ont été prises et les rideaux vont être installés.

Santé : Les petites sections auront une visite avec le médecin scolaire, une date leur sera proposée rapidement.

Mme Leroy a reçu ce jour une demande du CMP pour savoir si des élèves en grande section avait des besoins particuliers.

Bilan financier du sou des écoles et actions 2020-2021

Intervention de Madame Brossard Nelly :

2821 € l'année dernière sachant que beaucoup d'événements ont été annulés comme la kermesse et la vente de bulbes et de fleurs.

Nous avons décidé de mettre en place un nouveau type de fonctionnement pour cette année : réunion en distanciel, fonctionnement en projet.

Déjà plusieurs projets effectués, comme la vente de pizza pour Halloween, la sollicitation à la cotisation pour tous les élèves, ainsi qu'une vente des gâteaux et bonbons .

Vente de sapins prévus en Décembre et vente de galettes au mois de Janvier.

Spectacle de Noël + hotte de Noël pour achat de jeux pour la récréation. Remerciements à la mairie qui souhaiterait également participé à cette hotte de Noël.

Autres projets non finalisés : vente d'objets personnalisés, une kermesse en fin d'année si les conditions sanitaires le permettent, une vente de fromage, ainsi que d'autres ventes de gâteaux et bonbons.

Cette année a été marqué par une réussite à fédérer plus de parents pour aider le sou des écoles.

Des questions ?

Pas de questions

7) Sorties de la période 1

Malheureusement très limitées à cause de la situation sanitaire lié au covid seuls les élèves de maternelle ont pu réaliser une sortie dans le cadre de leur projet J'observe la nature. Ils ont pu collecter des matériaux pour réaliser des productions en classe et se créer une culture commune au niveau du vocabulaire des éléments rencontrés (celui-ci ayant été retravaillé en classe à travers des albums jeunesse).

On espère que celle-ci seront plus nombreuses pour tous sur les périodes à venir.

8) Protocole sanitaire renforcé du 2 /11

Comme vous le savez notre ministère a publié un protocole sanitaire renforcé au retour des vacances de la Toussaint face à l'aggravation de l'épidémie de la COVID 19.(protocole disponible sur le site d'EDUSCOL).

Nous l'avons mis en place pour assurer la sécurité des élèves et de leurs familles.

Des choses étaient déjà présentes dans nos habitudes comme un lavage très fréquent des mains et un rappel des gestes barrières.

Deux nouvelles choses se sont imposées à nous

- d'une part le port du masque pour tous les élèves à partir du CP
- d'autre part un non brassage des groupes classe.

Concernant les masques, les élèves ont encore une fois fait preuve d'une grande adaptabilité car cette nouvelle disposition a été acceptée facilement de leur part. Pour le non brassage des classes, les élèves sur le temps scolaire ne se croisent pas : les récréations sont échelonnées et limitées à un endroit propre à chaque classe. Pour la cantine, chaque groupe est également seul dans un lieu. Madame Leroy assurant la cantine pour les maternelles et madame Machado au sein de sa classe pour les CP/CE1. La classe de Madame Morel se restaure dans la salle de garderie sous la responsabilité de Mme Plasse.

Durant cette pause méridienne, un nettoyage des surfaces souvent en contact avec les élèves est réalisé par Cyrielle (tables, poignées de porte, sanitaires ...).

Sur le temps de garderie, la mairie a recruté une personne qui assure les activités pour les élèves de CP/CE1. Pour les élèves de maternelle, eux restent au sein de leur classe jusqu'à 17h (fréquentation plus importante sur ce moment) et sont avec Cyrielle.

Un effort a été demandé aux parents pour limiter ses temps périscolaires, la directrice tenait à les remercier. Elle tenait également à remercier la mairie qui a été très réactive face à la mise en place possible de ce protocole dans un temps limité.

9) Projets et actions

Nous nous appuyons sur le projet d'école pour cette dernière année celui-ci ayant été prolongé d'un an au regard de la situation exceptionnelle de l'année dernière qui a été partiellement interrompue par le confinement

Celui-ci privilégie l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, la démarche scientifique et les compétences langagières orales et écrites. Le projet est commun aux 3 classes et les axes sont déclinés en fonction du niveau des élèves.

Les actions concrètes menées au regard de ce projet seront

Volet citoyenneté et écocitoyenneté

Citoyenneté

-travail sur la laïcité au regard des événements, mis en exergue le 9 décembre : journée nationale de la laïcité avec différents projets en fonction des classes.

-élection de délégués dans les classes de cycle 2 et 3

-conseil municipal des jeunes reconduit (réflexions sur les modalités)

Mr Folliot explique que la volonté de rattacher ce conseil municipal des jeunes à l'ancien CMJ, qui n'avait pu être conclut avec le confinement, est à réfléchir et est donc dans l'attente d'une discussion avec Mme Morel pour la mise en place et les modalités de ce dernier.

- Projet Rencontres en chansons

Rencontres en chansons : projet associant toute l'école qui aura lieu en juin. Des interventions d'un conseiller pédagogique en musique sont prévues en période 4 et 5. Chaque classe en amont doit préparer un répertoire de chansons et une chanson « surprise ». Plusieurs écoles voisines se regroupent pour partager un moment musical et chanter ensemble et enfin chaque école offre sa chanson surprise à écouter à tous ses pairs. Si la rencontre ne pouvait pas avoir lieu au regard de la situation sanitaire une alternative serait étudiée.

- **Échanges épistolaires** avec la structure ephad du Bois d'Oingt entre la classe de Mme Morel et les résidents en période 3.

- **Nuit à l'école** : partagé un moment avec ses pairs, créer une cohésion .

- **Travail sur l'autonomie et la régulation des problèmes** au sein de la classe par une démarche basée sur la discussion et la meilleure prise en compte de « l'autre » à travers les messages clairs pour le cycle 2 et le conseil d'élèves pour le cycle 1 et 3, outil de la pédagogie Freinet.

- **Projet la cour de mes rêves** : réflexion sur cet espace qui n'est pas toujours optimisé, aidé par les jeux collectifs apportés par le sou des écoles.

- **Développement de la coopération au sein des classes** (assez naturel dans nos classes multi- niveaux) : tutorat, marché des connaissances, qui prendra la forme de petits ateliers où les élèves pourront apporter et partager une connaissance ou compétence.

Exemple : un enfant qui sait faire les lacets pourrait apprendre à d'autres enfants à lacer leurs chaussures.

- **Classes transplantées** (classe ouvertes si la situation sanitaire reste compliquée) :

Des devis nous ont été fournis pour la classe de maternelle et la classe de cycle 2. Le budget approximatif pour les trois jours par élève serait de l'ordre de 210 euros. Les familles seront consultés et des actions avec le sou seront menées pour en faire baisser le prix .

Cycle 1 et 2 : classe nature

Cycle 3 : classe mer → possibilité du côté du Grau d'Agde mais pour 3 jours : proposition à réfléchir car si départ très tôt, cela pourrait aussi faire baisser le prix en pensant aux fratries.

Il est rappelé que l'équipe enseignante ne veut pas qu'un élève ne soit pas présent pour des raisons financières.

Nous sommes à l'écoute de propositions pour mener des actions, servant à faire baisser le prix.

Mme Brossard dit que le sou des écoles fera le maximum. Nous devons étudier si nous avons la possibilité de faire appel à des organisations pour obtenir des subventions pour faire baisser le coût par enfant.

Avez-vous des questions ?

- Quel est le prix pour le cycle 3 ?

Mme Leroy répond que nous n'avons pas de retour du prix pour le moment concernant le cycle 3 mais que nous le communiquerons dès que nous l'aurons.

- Allez vous solliciter des parents ou personnes extérieurs à l'école ?

Les parents intéressés seront tirés au sort

- Quel est le lieu pour le cycle 1 et 2 ?

Le lieu n'est pas encore confirmé car nous devons choisir entre deux centres, mais ce n'est pas loin, aux alentours de 1h30

- **Journal d'école** : première parution en janvier, qui sera fait conjointement entre les trois classes

Écocitoyenneté

- Une sensibilisation au tri sera reconduite (demande qui n'avait pas pu aboutir liée au confinement), ainsi qu'un travail sur le rôle des abeilles sur toute l'école
- Réflexion sur le projet jardin avec si possible un intervenant pour développer la permaculture
- Travail sur des élevages : poussins pour la classe de maternelle et sur le rôle des insectes dans la biosphère.
- Mise en place d'un poulailler géré par les élèves.

Versant scientifique

- Projet Vendée Globe dans la classe de madame Morel. Je lui laisse la parole pour vous en expliquer les objectifs disciplinaires :

Mme Morel explique que le Vendée Globe est une course de voiliers qui a commencé le 8 novembre et qui est donc suivie par sa classe. Les élèves apprennent à se repérer sur un globe, travail sur les points cardinaux, sur l'alimentation et le sommeil sur la notion de flottaison : avec pour but de fabriquer une petite embarcation qui flotte.

Ce projet fait lien avec la classe découverte : découverte du milieu marin

- Développer un carnet d'expériences qui sera enrichi sur les trois cycles.
- Journée au musée Claude Bernard pour les 3 classes (en période 4)

Actions festives :

- Le spectacle de Noël offert par le sou le 11 décembre présenté par Planet Mômes, spectacle virtuel, avec un petit CD offert à chaque élève.
- Le marché de Noël pour financer les différents projets de l'école qui sera alimenté par les productions des élèves (en virtuel si l'action ne peut se faire en présentiel).

10) Informations diverses

- Piscine : normalement le cycle piscine débutera bien le 26 janvier pour la classe de CP /CE1 et les 6 GS. Ces séances sont prises en charge ainsi que le transport par la mairie de Légny. Des personnes agréées seront nécessaires, la date de passation sera diffusée dès qu'elle sera connue par la directrice.(il est rappelé qu'un roulement peut se faire et que vous n'êtes pas obligés d'être présent à toutes les séances si vous désirez être agréé)
- Prêt de livres de la bibliothèque de Villefranche sur Saône :
Les élèves de la classe de maternelle peuvent depuis une semaine emprunter un livre de bibliothèque le jeudi pour une semaine.
Madame Leroy va essayer que ce dispositif s'élargisse à toutes les classes en sollicitant de nouveau la médiathèque de Villefranche (à savoir que celle du Bois d'Oingt n'avait pas répondu de façon favorable à cette requête)
Madame Leroy remercie le responsable du bibliobus de la médiathèque de Villefranche
- Semaine de la maternelle : elle sera reconduite si la situation sanitaire nous le permet, les modalités seront données

- Inscription rallye mathématiques de la circonscription pour le cycle 1.
- Point cantine -garderie

-des problèmes de non-inscription encore souvent vu, comment peut-on améliorer le système ?

Mme Jovillard explique que toutes les demandes sont prises en compte.

- Kokorolingua : l'anglais entre dans notre école par le biais d'enfants anglophones. Les enfants apprécient particulièrement cette méthode.

11) Point travaux et équipements

L'équipe enseignante tenait à remercier la mairie pour l'acquisition du nouveau vidéoprojecteur dans la classe de Mme Morel car le précédent n'était plus fonctionnel ainsi que pour les nombreux petits travaux effectués dans l'école (peinture et matériaux fournis pour la réfection de la classe de maternelle, réparation de différentes robinetteries, vérification des différentes serrures présentes dans l'école). Une mairie soucieuse d'améliorer sans cesse la qualité de vie des élèves de la commune.

Néanmoins il reste des demandes

- Je rappelle ici la demande de stores ou autre système qui permettrait que les élèves soient cachés de la vue directe dans le bâtiment annexe. Ainsi que des serrures sur les portes intérieures des classes du bâtiment élémentaire.
- Dans les wc de la maternelle, le distributeur de savon est toujours défectueux et le robinet de gauche est à changer car les enfants ont dû mal à l'ouvrir et inonde partout car il s'ouvre brusquement .
- Dans la cantine maternelle le robinet en dessous du grand évier à son bouton poussoir qui fuit.
- Dans le bâtiment élémentaire, il est demandé un distributeur de papier car le papier est posé sur le bord et souvent beaucoup de papier devient non utilisable car il prend l'eau. De plus la poubelle à papiers se limite à un carton .Serait-il possible d'en mettre une grande ?

Mme Jovillard explique qu'une poubelle a déjà été installée.

A priori celle installée est trop petite à voir.

- Une vérification des différentes chasses d'eau du côté élémentaire serait à envisager.
- Concernant l'informatique, Monsieur Granger est intervenu a de nombreuses reprises sur l'équipement de l'école et je tenais à le remercier mais des problèmes dépassent ses compétences. Serait-il possible d'avoir une société qui assurerait la maintenance du matériel car trop souvent il n'est pas exploité au maximum de ses capacités ?

Par exemple le Visio projecteur n'est pas interactif donc nous avons un tableau interactif mais sans compatibilité entre les deux. Ou encore le Visio projecteur dans la classe de CP CE1 qui lui est interactif à des stylos à calibrer. À qui demande-t-on de le faire ?

Mme Jovillard répond qu'un contrat avec une société de maintenance serait trop cher mais nous avons la possibilité de la faire venir pour régler un problème technique sur un temps limité

- Serait-il possible d'avoir le code wi-fi de l'école car je ne sais pas où se situe la box ?

Utilisation d'un réseau départemental : il faut donc appeler pour obtenir le code

- Problème du portail non fermé (attention plan vigipirate renforcé) et dégradation du banc dans la cour (lors d'un week-end)

Mme Jovillard dit qu'elle va voir avec la locataire pour rester vigilante au niveau de cette ouverture/fermeture.

Questions des parents :

Est-ce que certains élèves viennent ou aimeraient venir à l'école à vélo ? Si oui serait-il possible d'avoir un range vélos devant l'école ?

Mr Folliot propose de réaliser un sondage pour savoir quels enfants seraient intéressés avant de proposer une installation.

Il est à noter à ce jour que 7 enfants dans la classe de Mme Morel seraient intéressés donc le projet peut-être intéressant à étudier.

Fin de la visioconférence à 20h